

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 25/11/2025 L'an deux mille vingt-cinq, le 29 novembre à dix heures et trente minutes

Nombre de conseillers Le Conseil Municipal légalement convoqué le 25 novembre 2025 s'est
En exercice : 17 réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU,
Présents : 14 maire
Votants : 16

PRÉSENTS : ANNIE Ann, ANNIE Régis, GANDON Sébastien, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LELASSEUX Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSÉS : LEFFRAY Stéphane

Mme HUBERT Florence qui donne pouvoir à M BRETEAU Franck
M L'HELGUEN Patrick qui donne pouvoir à M LEBOUC Jacky

Mme MEUNIER Nathalie est élue secrétaire de séance.

ACQUISITION DE TERRAINS SAFER
DÉLIBÉRATION RECTIFICATIVE

Dans le cadre de l'acquisition de terrains auprès de la SAFER, terrains issus de M et Mme THIEULARD, il convient d'adopter une délibération rectificative aux délibérations 202411-06 du 05/11/2024 et 202502-12 du 04/02/2025.

La rectification porte sur les éléments suivants :

- Le vendeur des terrains : la SAFER
- Les parcelles à acquérir : A1375, A1376, A1378, A1379, A1380, A1382, A1384, A1386, A1388, A1390, A1391 et A1393
- Le total de superficie à acquérir : 64 a 42 ca

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les rectifications :

- Décide d'acquérir les parcelles A1375, A1376, A1378, A1379, A1380, A1382, A1384, A1386, A1388, A1390, A1391 et A1393 auprès de la SAFER pour une surface de 64a 42ca, au tarif de 0,40 € du m², un montant total de 2 576 € 80
- Autorise le maire, ou en cas d'empêchement un adjoint au maire dans l'ordre du tableau, à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tout acte afférent à cette affaire

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

